

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°2820**

MONSIEUR NEVEU Willy

Amiante sans mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Amiante avec mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

DPE individuel

Selon arrêté du 20 Juillet 2023

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

DPE avec mention

Selon arrêté du 20 Juillet 2023

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Electricité

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Gaz

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Termites métropole

Selon arrêté du 24 décembre 2021

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 28/06/2024 : - Date d'expiration : 27/06/2031

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 01/07/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

